Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TEB, veuillez visiter :
bacproteb.fr/annales-sujets-et-corriges

Préparation des travaux

Session 2018 • Code sujet : **1806-TE PC 33** • Durée : **4 h 00** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Relevé d'un vestiaire-sanitaire en vue de sa réhabilitation (2 questions) — **Page 3**

2. Besoins en matériaux pour les couvertures sèches des garages (4 questions) — **Page 5**

3. Établissement de la situation mensuelle n°4 pour juillet (1 question) — **Page 7**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproteb.fr/assets/annales/bac-pro-teb/E3 - Production et communication (option Bâtiment)/2018/Bac Pro TEB - E3 - Production et communication (option Bâtiment) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Relevé d’un vestiaire-sanitaire en vue de sa réhabilitation

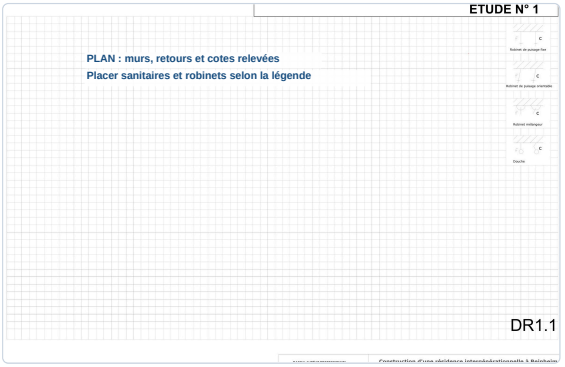
Technicien dans un bureau de maîtrise d’œuvre, le candidat relève un vestiaire-sanitaire de lycée lors de la phase d’avant-projet d’une réhabilitation. Les travaux prévus concernent les sols, les revêtements muraux, les faux plafonds et les appareils sanitaires.

Croquis de relevé

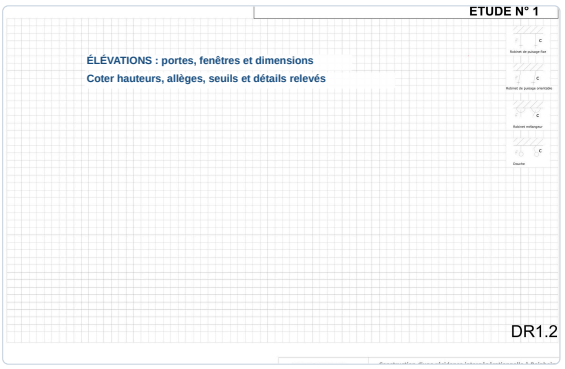
Question 1.1. Sur les documents réponse DR1.1 et DR1.2, réaliser à main levée un croquis proportionné des vestiaires et sanitaires à rénover. Faire apparaître un plan coté avec les appareils sanitaires et les robinetteries selon la légende, les élévations cotées indiquant les portes et fenêtres, ainsi que les détails cotés nécessaires à la compréhension du relevé. Ne pas prendre en compte les appareils électriques et de chauffage.

Relever les dimensions sur place, puis tracer un plan proportionné sur DR1.1. Coter les longueurs des murs et retours, ainsi que la position et les dimensions des appareils sanitaires et des robinets en utilisant la légende. Sur DR1.2, dessiner les élévations utiles et relever les portes, fenêtres, hauteurs, allèges et seuils. Ajouter les détails nécessaires à la compréhension du local et vérifier les cotes. Ne pas représenter les appareils électriques ni de chauffage.

Repères pour le croquis en plan



Repères pour les élévations



✓ RÉPONSE À RETENIR

DR1.1 : plan coté avec appareils sanitaires et robinetteries. DR1.2 : élévations cotées et détails, d’après les mesures relevées sur place.

Notice descriptive de l’existant

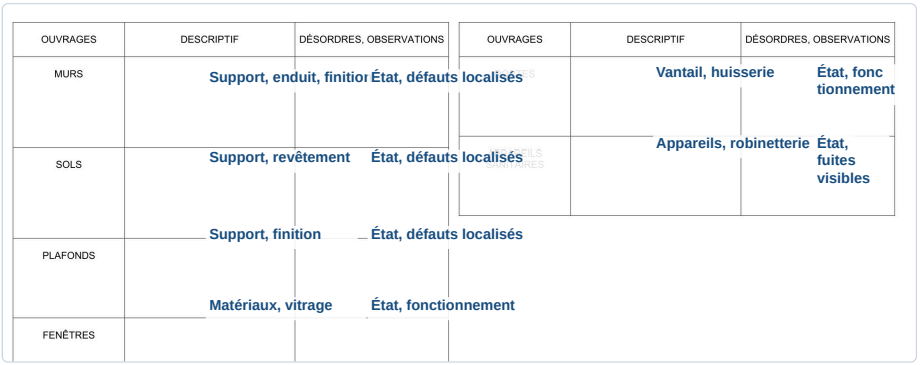
Question 1.2. Sur le document réponse DR1.3, rédiger la notice descriptive de l’existant sous forme de tableau. Indiquer la nature des supports, les enduits, les matériaux utilisés, ainsi que l’état et les éventuels désordres constatés.

Renseigner chaque ligne de DR1.3 à partir de l’observation de l’existant. Dans « Descriptif », distinguer le support, l’enduit ou le revêtement et les matériaux. Dans « Désordres, observations », décrire les défauts réellement constatés et leur emplacement. Pour les portes, fenêtres et appareils sanitaires, noter aussi leur état et leur fonctionnement.

Ouvrage	Éléments à décrire	Observations à relever
Murs	Support, enduit, finition	État et désordres visibles
Sols	Support et revêtement	État et défauts visibles
Plafonds	Support et finition	État et désordres visibles
Fenêtres	Matériaux et vitrage	État et fonctionnement
Portes	Vantail et huisserie	État et fonctionnement
Appareils sanitaires	Appareils et robinetterie	État et fuites visibles

Rester factuel : ne reporter que les caractéristiques et défauts observés.

Repères de remplissage de la notice



✓ RÉPONSE À RETENIR

DR1.3 : descriptif et observations renseignés pour les six ouvrages, d'après l'état réellement constaté.

2. Besoins en matériaux pour les couvertures sèches des garages

Aide-conducteur de travaux dans une entreprise de couverture-zinguerie, le candidat établit les besoins pour les couvertures sèches de garages en batterie et individuels. Il s'appuie sur le calepinage, la maquette numérique et les documents techniques pour préparer et justifier les commandes de bacs acier et d'accessoires.

Commande des bacs acier

Question 2.1. À partir du calepinage et des documents techniques, compléter le bon de commande des bacs acier de la toiture sèche en indiquant les quantités, les longueurs totales, le défeutrage, le type droite ou gauche et les surfaces couvertes.

Le calepinage du garage en batterie indique les zones A à E ; le calepinage du garage individuel ajoute la zone F. Les deux longueurs de bac et leurs quantités se regroupent ainsi :

Longueur	Zones	Quantité totale	Longueur totale
2,310 m	A et D : 4 bacs chacune	8	18,480 m
1,970 m	B, C, E et F : 8, 45, 8 et 12 bacs	73	143,810 m

La surface se calcule avec la largeur utile du bac du catalogue. Le défeutrage et le type droite/gauche suivent les prescriptions du catalogue et le sens de pose indiqué au plan.

Quantités et longueurs des bacs

QUANTITÉ	LONGUEUR TOTALE (m)	DÉFEUTRAGE	TYPE (droite/gauche)	SURFACE couverte (m²)
		8 x 2,310 m : 18,480 m ☐ NON 73 x 1,970 m : 143,810 m ☐ OUI	☐ Droite ☐ Gauche ☐ Sans Objet	

✓ RÉPONSE À RETENIR

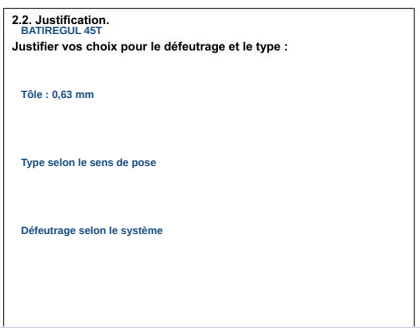
8 bacs de 2,310 m : 18,480 m. 73 bacs de 1,970 m : 143,810 m.

Justification des choix

Question 2.2. Justifier les choix effectués pour le défeutrage et le type des bacs acier commandés.

Le dossier retient le système **BATIREGUL 45T**, en tôle de **0,63 mm**. Le plan indique le sens de pose ; les bacs doivent être orientés pour assurer le recouvrement latéral dans ce sens. Le choix droite ou gauche dépend du profil de recouvrement défini par le catalogue. Le défeutrage est à sélectionner selon les prescriptions fabricant pour les extrémités et raccords concernés, et non à appliquer indistinctement à tous les bacs.

Justification des choix


2.2. Justification.
BATIREGUL 45T
Justifier vos choix pour le défeutrage et le type :
Tôle : 0,63 mm
Type selon le sens de pose
Défeutrage selon le système

✓ RÉPONSE À RETENIR

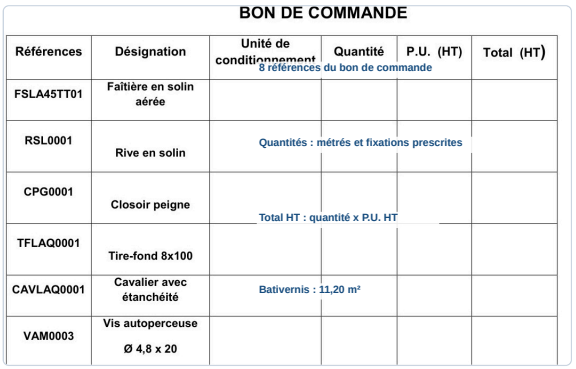
BATIREGUL 45T, tôle de 0,63 mm. Orientation selon le sens de pose et le recouvrement ; défeutrage selon les prescriptions du système.

Commande des accessoires

Question 2.3. Sur le document réponse numérique DR2.2, préparer le bon de commande des accessoires spécifiques de la toiture sèche. Renseigner les unités de conditionnement, les quantités, les prix unitaires HT, les totaux HT et le total HT pour les références indiquées.

Le bon de commande comporte les huit références du DR2.2 : FSLA45TT01, RSL0001, CPG0001, TFLAQ0001, CAVLAQ0001, VAM0003, BSP0050 et VERNBAT. Pour chaque ligne, reporter l'unité de conditionnement et le prix unitaire HT du tarif, puis calculer le total HT en multipliant le nombre de conditionnements commandés par le prix unitaire. Les quantités d'accessoires se déterminent à partir des métrés et prescriptions rappelés à l'étude ; le bativernis couvre 11,20 m².

Bon de commande des accessoires



✓ RÉPONSE À RETENIR

Références : FSLA45TT01, RSL0001, CPG0001, TFLAQ0001, CAVLAQ0001, VAM0003, BSP0050 et VERNBAT. Surface à vernir : 11,20 m².

Justification des quantités

Question 2.4. Justifier les quantités commandées pour la faîtière, la rive, le closoir peigne, les tire-fonds, les cavaliers avec étanchéité, les vis autoperceuses pour les fixations de rive et de couture, la bande adhésive et le bativernis.

Les accessoires linéaires se quantifient d'après les longueurs de faîtage et de rive mesurées au plan, puis selon les unités de conditionnement du tarif. Les prescriptions de fixation à appliquer sont :

- Faîtière, partie courante : fixation type 4, y compris la faîtière.
- Accessoires : fixation type 3 ; rive : 2 fixations par mètre.
- Couture : 8 vis autoperceuses de 4,8 x 20 pour l'ensemble.
- Bativernis : surface prescrite de 11,20 m².

Les quantités de closoir, tire-fonds, cavaliers et bande adhésive suivent les métrés et le détail de fixation du système retenu.

Justification des quantités



✓ RÉPONSE À RETENIR

Couture : 8 vis. Rive : 2 fixations par mètre. Bativernis : 11,20 m². Faîtière, closoir et autres fixations : selon métrés et prescriptions du système.

3. Établissement de la situation mensuelle n°4 pour juillet

Aide-conducteur de travaux dans l'entreprise pilote du chantier, le candidat prépare le tableau mensuel d'avancement nécessaire à la facturation. Il utilise les montants des lots, la situation n°3 de juin, les avancements de juillet et la retenue de garantie de 5 %.

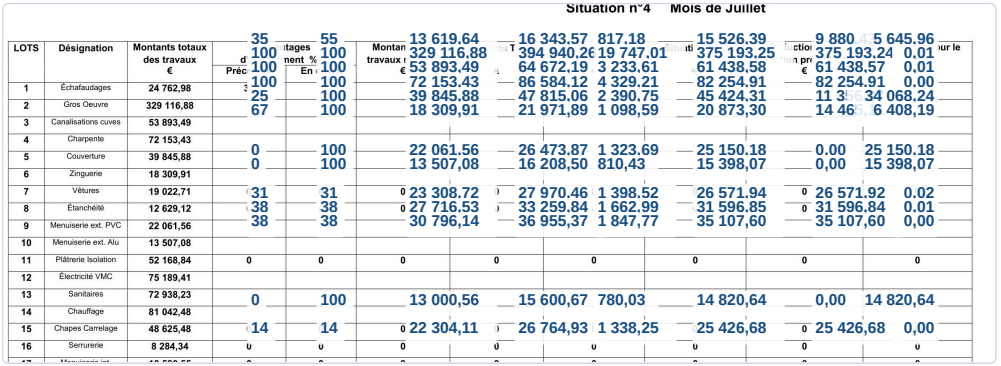
Situation mensuelle n°4

Question 3.1. Établir sur le document réponse DR3 le tableau de situation mensuelle n°4 d'avancement des travaux pour le mois de juillet. Compléter les données d'avancement et les montants des travaux réalisés, TTC, de la retenue de garantie, de la situation TTC, de la déduction de la situation précédente et du net à payer pour le mois, avec des calculs exacts et précis.

Pour chaque lot, le montant réalisé est le montant total multiplié par l'avancement de juillet. Le TTC s'obtient en appliquant la TVA de 20 %. La retenue de garantie vaut 5 % du TTC ; la situation TTC est le TTC diminué de cette retenue. La déduction reprend la situation HT de juin, convertie en TTC. Le net mensuel est la différence entre la situation TTC et cette déduction. Les montants sont arrondis au centime.

Lot	Avancement précédent %	Avancement juillet %	Travaux réalisés €	Montant TTC €	Retenue €	Situation TTC €	Déduction précédente €	Net à payer €
1	35	55	13 619,64	16 343,57	817,18	15 526,39	9 880,43	5 645,96
2	100	100	329 116,88	394 940,26	19 747,01	375 193,25	375 193,24	0,01
3	100	100	53 893,49	64 672,19	3 233,61	61 438,58	61 438,57	0,01
4	100	100	72 153,43	86 584,12	4 329,21	82 254,91	82 254,91	0,00
5	25	100	39 845,88	47 815,06	2 390,75	45 424,31	11 356,07	34 068,24
6	67	100	18 309,91	21 971,89	1 098,59	20 873,30	14 465,11	6 408,19
7	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9	0	100	22 061,56	26 473,87	1 323,69	25 150,18	0,00	25 150,18
10	0	100	13 507,08	16 208,50	810,43	15 398,07	0,00	15 398,07
11	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	31	31	23 308,72	27 970,46	1 398,52	26 571,94	26 571,92	0,02
13	38	38	27 716,53	33 259,84	1 662,99	31 596,85	31 596,84	0,01
14	38	38	30 796,14	36 955,37	1 847,77	35 107,60	35 107,60	0,00
15	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0	100	13 000,56	15 600,67	780,03	14 820,64	0,00	14 820,64
21	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	14	14	22 304,11	26 764,93	1 338,25	25 426,68	25 426,68	0,00
23	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	0	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DR3 complété, situation de juillet



✓ RÉPONSE À RETENIR

Total net à payer pour juillet : 101 491,33 €. Les déductions de juin sont prises en compte pour les lots 1 à 6, 12 à 14 et 22.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E33 du baccalauréat professionnel Technicien d'études du bâtiment, option A Études et économie, correspond à la session 2018, code 1806-TE PC 33, durée 4 h 00, coefficient 2. Elle étudie un relevé de vestiaire-sanitaire, les besoins d'une couverture sèche de garages et une situation mensuelle de travaux. Les compétences évaluées portent sur le relevé, le métré, la commande et le suivi financier.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un relevé exploitable associe un plan coté, des élévations et les détails utiles à la compréhension des ouvrages.
- Le calepinage et les dimensions des bacs permettent de déterminer les quantités, longueurs totales et surfaces couvertes.
- Les types de bacs, le défeutrage et les accessoires doivent être cohérents avec le calepinage et les prescriptions techniques.
- Pour l'étude 3, appliquer la retenue de garantie de 5 % indiquée dans le sujet aux montants calculés selon le tableau.

Points de vigilance & attentes du jury

- Produire un croquis proportionné, soigné et suffisamment coté pour permettre la mise au net et l'établissement des devis.
- Respecter la légende des appareils et robinetteries, et représenter les ouvertures sur les élévations.
- Contrôler chaque quantité commandée et justifier les choix à partir du calepinage et des prescriptions fournies.
- Vérifier les avancements, les montants, la retenue de garantie et la déduction de la situation précédente.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment structurer le croquis de relevé pour qu'il soit utilisable ?

Réalisez un plan et les élévations nécessaires, en conservant des proportions cohérentes. Cotez les dimensions utiles, localisez les appareils selon la légende et représentez les portes, fenêtres et détails nécessaires à la compréhension.

Q : Comment déterminer le type droite ou gauche des bacs et leurs accessoires ?

Appuyez-vous sur le calepinage et le sens de pose, puis vérifiez les profils dans le catalogue technique. Déduisez les accessoires des rives, faîtages et fixations à traiter en appliquant les prescriptions de l'étude.

Q : Comment gérer le temps entre les trois études ?

Les durées conseillées sont de 2 heures pour l'étude 1, 1 heure 15 pour l'étude 2 et 45 minutes pour l'étude 3. Réservez un temps de vérification pour les cotations, commandes et calculs.

Q : Quels éléments vérifier dans le tableau de situation mensuelle ?

Reprenez les avancements antérieurs et ceux de juillet, puis complétez les montants demandés dans le tableau. Appliquez la retenue de garantie de 5 % et contrôlez la déduction de la situation précédente avant le net à payer.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproteb.fr/assets/annales/bac-pro-teb/E3 - Production et communication (option Bâtiment)/2018/Bac Pro TEB - E3 - Production et communication (option Bâtiment) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro TEB : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.